

La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement

Déclaration du groupe des professions libérales

La compétitivité repose avant tout sur le capital humain, sur la recherche et l'innovation, enfin sur l'environnement des entreprises. Ces trois facteurs doivent converger pour inscrire notre économie dans un objectif de croissance durable. L'avis a adopté une autre hiérarchie des propositions, le groupe des professions libérales a regretté ce choix.

Nous avons regretté également que l'avis sorte de sa définition stricte, pour appréhender d'autres facteurs qui en sont à l'origine. Pour nous, la compétitivité est d'abord la capacité d'un pays à supporter la concurrence avec d'autres pays. Notre économie doit faire face à un contexte difficile et relever des défis majeurs, qui sont, selon nous, de trois ordres.

Le premier défi est la crainte de voir se poursuivre la financiarisation de l'économie. La rentabilité financière de l'investisseur a pris le pas sur la rentabilité économique de l'entreprise, ce n'est pas acceptable. Le deuxième défi est la nécessaire maîtrise de la transition vers une économie moins consommatrice en énergie et moins source d'inégalités, notamment de revenus. Le troisième défi concerne les profondes évolutions que nous connaissons dans le domaine de la recherche.

Ce que nous retenons de l'avis pour relever ces grands défis, c'est le besoin urgent d'actionner essentiellement trois leviers :

- Le levier fiscal : la zone euro, notre premier marché n'est malheureusement pas une zone solidaire, c'est l'ensemble au sein duquel sévit la concurrence fiscale et sociale la plus préjudiciable. Il faudra pour retrouver notre compétitivité, faire une réforme fiscale et s'y tenir. Mais il faut arrêter de se focaliser sur le seul prétendu remède : les hausses d'impôts. Nous savons combien leur poids handicape notre compétitivité, diminue la croissance, pénalise l'emploi et amplifie l'évasion fiscale et l'économie souterraine. Nous savons également par expérience combien l'instabilité fiscale nuit à la stratégie de développement des entreprises.

Compte tenu du coût de la protection sociale, si l'on veut retrouver de la compétitivité, il faut revenir à des outils du type CSG ou TVA sociale. Même si l'avis n'a pas tranché, nous y sommes favorables. Le niveau des salaires n'est pas en cause, c'est sur les charges sociales pesant sur le travail qu'il faut agir ! Il faut repenser l'assiette du financement de la protection sociale, pour diminuer le coût du travail, même s'il n'explique pas, à lui seul, le décrochage français vis-à-vis de nos partenaires européens. Le transfert proposé dans l'avis, d'une

- partie de la pression fiscale du travail sur la consommation de ressources naturelles et la pollution, et sur les échanges financiers, mérite d'être étudié ;
- Le levier industriel : l'avis a raison de souligner la responsabilité de l'État stratège qui doit maintenir une vision de long terme en matière d'investissement et de politique industrielle. La structure même de notre tissu industriel nous distingue de notre voisin d'outre-Rhin : plus de 95 % des entreprises allemandes sont des PME familiales qui n'hésitent pas à jouer « collectif » dès lors qu'il s'agit de prospecter les marchés à l'export, dans un esprit de « patriotisme économique ». L'avis propose à juste titre d'aborder la sous-traitance sous l'angle de la « co-traitance », l'idée étant de créer un lien de partenariat entre les entreprises françaises, quelle que soit leur taille. Des actions doivent être engagées pour aider nos TPE et PME, lesquelles contribuent à la compétitivité générale et pour les accompagner dans leur croissance ;
 - Le levier de l'innovation : la France a une spécialisation industrielle, mais notre industrie devrait innover davantage pour faire face à la concurrence et améliorer encore, grâce à notre savoir-faire, la qualité de nos produits. Être compétitif, c'est avoir toujours une technologie d'avance. Cela nécessite d'avoir une vraie vision stratégique et miser sur nos points forts. La compétitivité passe par une réorientation de notre appareil productif, c'est à dire une montée en gamme de nos produits et services ainsi que par des investissements dans les secteurs porteurs d'avenir.

Mais les entreprises n'ont plus nécessairement en interne tous les moyens nécessaires pour innover, moyens financiers mais aussi humains et compétences. Face à la désaffection de nos jeunes pour les matières scientifiques, techniques et intellectuelles, pourtant moteurs de l'innovation, il faut revaloriser leur image. L'avis a raison de rappeler le rôle essentiel de l'apprentissage et de la formation continue, facteur de la réussite allemande par exemple, et qui constituent un investissement pour l'avenir.

En phase avec l'essentiel des propositions qui doivent permettre à notre pays d'entrer dans un cercle vertueux compétitivité-croissance, le groupe des professions libérales a voté l'avis.